

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE : *département marine.*

DÉCISION N° 9144/DEF/CAB/SDBC/CPAG relative au patrimoine de la flottille 24 F et de l'escadrille 2 S.

Du 04 juillet 2002.

NOR D E F M 0 2 5 3 4 1 8 S

Référence :

Instruction 1515/DEF/EMA/OL/2 du 23 septembre 1983 (BOC, p. 5651 ; BOEM 685*) modifiée.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 685

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 4, 2007, texte 1.

1. La flottille 24 F est, à titre exceptionnel, instituée héritière par filiation directe de l'escadrille 2 S et reprend de droit le patrimoine de l'ex-flottille 24 F ; à ce titre, les fanions de ces deux formations constituent ensemble le fanion d'unité de la flottille 24 F.

2. Les militaires de la flottille 24 F sont autorisés à porter la fourragère tressée aux couleurs du ruban de la croix de guerre 1914-1918 attribuée à l'escadrille 2 S et le nom de celle-ci sera mentionné sur la bande légendée du bonnet de marin.

3. Les insignes des décorations ou citations obtenues par la flottille 24 F devront être exclusivement épinglés sur le fanion de celle-ci.

4. Le patrimoine de l'escadrille 2 S sera restitué intégralement en cas de recréation de cette formation, et, en particulier, sa fourragère.

5. Le chef d'état-major de la marine est chargé de l'exécution de cette décision qui sera publiée au Bulletin officiel des armées sous le timbre du service historique de la marine.

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur adjoint du cabinet civil et militaire,
Christian PIOTRE.

DIRECTION DE LA FONCTION MILITAIRE ET DU PERSONNEL CIVIL : *sous-direction de la prévision, des études et de la réglementation.*

CIRCULAIRE N° 301872/DEF/SGA/DFP modifiant la circulaire n° 300245/DEF/SGA/DFP/PER/5 du 2 février 1999 (BOC, p. 2103 ; BOEM 341* et 355-1*) relative aux formations qualifiantes des ouvriers de l'État.

Du 23 juin 2006.

NOR D E F P 0 6 5 1 7 3 5 C

Pièces jointes :

Deux annexes.

Classement dans l'édition méthodique : n.i.BOEM

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 4, 2007, texte 2.

La circulaire 300245/DEF/SGA/DFP/PER/5 du 02 février 1999 est modifiée à compter du 1er juillet 2006, comme suit :

Remplacer les annexes I et II par les annexes I et II suivantes :

Pour la ministre de la défense et par délégation :

Le contrôleur général des armées, directeur de la fonction militaire et du personnel civil,

Jacques ROUDIERE.

ANNEXE I.

LISTE D'AGRÈMENT DES FORMATIONS QUALIFIANTES.

(en application du titre V paragraphe 3-1 de l'instruction 154/DEF/SGA du 20 février 1995 (BOC, p. 1347 ; BOEM 355-1*) modifiée relative à la nomenclature des professions ouvrières).

Tableau 1. Liste d'agrément des formations qualifiantes.

	Profession	Domaine d'activité spécifique	Accès au groupe de qualification	Organisme dispensateur de la formation	Référence textuelle ou appellation de la formation ou du diplôme	Durée en heures	Observations Pré requis
Branche 04							
1	Ouvrier d'entretien de l'infrastructure		VII	École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort	BOEM 777 Brevet supérieur d'ouvrier d'entretien de l'infrastructure	390	
2 a1	Surveillant de l'infrastructure	- Bâtiment et travaux publics, - Environnement.	VI	École supérieure d'application du génie à Angers	Formation supérieure du 1 ^{er} degré (FS 1) Bâtiment et infrastructure opérationnelle (CGENG 21 BIO)	592	
2 a2			VII	École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort.	Brevet supérieur des installations	390	
Branche 05							
3		- Installations frigorifiques; - Climatisation.	VII	Etablissement spécialisé du commissariat de l'armée de terre (ESCAT) Roanne	Formation supérieure du 2 ^{ème} degré (FS2) Electromécanicien- frigoriste (CADMD 31 EMF)	588	
4 a1	Mécanicien de maintenance	- Armement.	VII	Ecole supérieure d'application du matériel (ESAM) Bourges	FS2 Maintenance armement opération NTI 2 (CMAID 31 ARMNTI2)	329	
4 a2	Mécanicien de maintenance	- Mécanique générale - Diesel - Hydraulique-pneumatique	VII	ESAM Bourges	FS2 Maintenance mobilité terrestre (CMAI0 31MOBTER)	315	
Branche 06							
5	Agent qualité		VII	DGA Centre de formation de Brest (partie tronc commun) Bureau Veritas - SGS Qualitest	Brevet d'agent qualité	180 dont 80 tronc commun	
6 a1	Contrôleur	- Radioprotection	VII	DGA Centre de formation de Brest (partie tronc commun)	Brevet de contrôleur en radioprotection	80	Tutorat de 12 mois
6 a2	Contrôleur	- Contrôles non destructifs	VII	DGA Centre de formation de Brest (partie tronc commun)	Brevet de contrôleur contrôles non destructifs	192	Tutorat de 12 mois et titulaire du certificat COFREND niveau 2 obtenu auprès d'organismes habilités
6 a3	Contrôleur	- Constructions soudées	VII	DGA Centre de formation de Brest (partie tronc commun)	Brevet de contrôleur constructions soudées	80	Tutorat de 18 mois et titulaire du certificat AIS niveau 2 obtenu auprès d'organismes habilités
Branche 07							
7 a4	Contrôleur	- Contrôles industriels	VII	DGA Centre de formation de Brest (partie tronc commun)	Brevet de contrôleur contrôles industriels	80	Tutorat de 12 mois

Branche 07							
7	Ouvrier des techniques de l'électronique		VII	ESAM Bourges	FS2 Maintenance des matériels de télécommunications (CMAI6 31TELECOM)	427	
8 a1	Ouvrier des techniques de l'informatique		VII	Ecole supérieure d'application des transmissions (ESAT) Rennes	FS2 Emploi systèmes et réseaux informatiques (CSIC6 31ESRI)	580	
8 a2	Ouvrier des techniques de l'informatique		VII	Groupe de formation Interprofessionnelle de la Manche (FIM)	Attestation groupe FIM	350	
Branche 10							
9	Moniteur de conduite		VII	Etablissements agréés par le préfet	Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière (BEPECASER) mention "groupe lourd"	240 (non compris les stages pratiques)	Être titulaire du BEPECASER "tronc commun" et des permis de conduire des catégories C, E (C), et D ou des permis de conduire reconnus équivalents
10 a1	Ouvrier de gestion de stocks et d'achats		VII	École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort.	Brevet supérieur de gestion des stocks et d'achats	300	
10 a2	Ouvrier de gestion de stocks et d'achats		VII	ESAM Bourges	FS2 Gestion des matériels et des approvisionnements - option comptabilité des corps de troupe (CMAID 31 GESTCT)	211	
10 a3	Ouvrier de gestion de stocks et d'achats		VII	ESAM Bourges	FS2 Gestion des matériels et des approvisionnements - option chaîne des approvisionnements (CMAID 31 GESTAPR)	415	
Branche 12							
11	Ouvrier des techniques de l'image	- Opérateur de moyens audiovisuels - Infographiste	VII	École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air de Rochefort	FS2 Métiers de l'image (CCOM6 31IMAGE)	798	
12	Ouvrier des techniques de l'optique	- Optronique	VII	ESAM Bourges	FS2 Maintenance des matériels optroniques (CMAI6 31OPTRONI)	455	
Branche 13							
13 a1	Ouvrier de pyrotechnie		VI	DGA Centre de formation de Bourges	Brevet d'ouvrier de pyrotechnie groupe VI	1015	
13 a2	Ouvrier de pyrotechnie		VII	DGA Centre de formation de Bourges	Brevet d'ouvrier de pyrotechnie groupe VII	228	
13 a3	Ouvrier de pyrotechnie		VII	ESAM Bourges	FS2 maintenance pyrotechnie (CMAID 31PYRO)	600	
Branche 14							
14	Plongeur scaphandrier Décret n° 90-277 du 28 mars 1990 (BOC, p.1522; BOEM 628*) Arrêté du 28 janvier 1991. (JO du 2 mars, p.3020)		VI	Institut national de plongée professionnelle (INPP) Marseille	Certificat d'aptitude à l'hyperbarie (CAH) Classes I & II Mention A	300	

ANNEXE II.

COORDONNÉE DES ORGANISMES QUI DISPENSENT LES FORMATIONS QUALIFIANTES.

SIGLE	ORGANISME	ADRESSE	N°TÉLÉPHONE	N°TÉLÉCOPIE
EFSOAA Rochefort	École de formation des sous-officiers de l'armée de l'air Rochefort.	Base aérienne 721 17133 Rochefort Air	05.46.88.80.00	05.46.88.81.66
ESAG Angers	École supérieure d'application du génie à Angers.	Caserne Eblé BP 4125 49041 Angers cedex 01	02.41.24.82.99	02.41.24.83.39
ESCAT Roanne	Établissement spécialisé du commissariat de l'armée de terre	BP 504 42328 Roanne cedex	04.77.44.10.49	04.77.44.10.36
ESAM Bourges	École supérieure d'application du matériel	Quartier carnot Avenue Carnot 18000 Bourges	02.48.68.74.99	02.48.68.74.59
DRH/CFBT	Centre de formation de Brest de la direction des ressources humaines de la délégation générale pour l'armement	Route de Carpon BP 91 29240 Brest Naval	02.98.22.72.89 ou 02.98.22.66.96	02.98.22.62.63
ESAT Rennes	École supérieur d'application des transmissions	Quartier Leschi BP 18 35998 Rennes Armées	02.99.84.32.99	02.99.84.32.98
Groupe FIM	Groupe de formation interprofessionnelle de la Manche	Rue des vindits 50130 Cherbourg- Octeville	02.33.78.86.88	02.33.78.86.89
DRH/CFBS	Centre de formation de Bourges de la direction des ressources humaines de la délégation générale pour l'armement	2 boulevard Lahitollé 18021 Bourges cedex	02.48.66.51.51	02.48.66.50.28
INPP Marseille	Institut national de plongée professionnelle	3 Port Pointe rouge 13008 Marseille	04.91.73.34.62	04.91.73.83.01